

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 23 Février 2023

Délibération n°20230223_04

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**

Présents : 51

Suppléants : 6

Pouvoirs : 8

= **VOTANTS : 65**

- dont « pour » : 65

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des emplois

Le jeudi 23 février 2023, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 17/02/2023, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle des Fêtes de VARS.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – CECCHIN Catherine - TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – TYSSANDIER Maguy – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAUDAUD Gérard - MARCELIN Céline - CHARRIAUD Sébastien – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - SOURY Christine - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe – MICHONNEAU Patrick JÉROME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

- 1-BERNARD Anne-Marie suppléante de BOIZUMAULT Sylvie
- 2-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy
- 3-GAURON Jean-François suppléant de COYAUD Pierrick
- 4-RAMEZI Christelle suppléante de PINEAU Francine
- 5-CHOLEWKA Marie suppléante de NAFFRICHOUX Marc
- 6-BAUSSANT Jean-Robert suppléant de FAURE Sigrid

Pouvoirs :

- 1-KAUD Pascal pouvoir à BORNE Bernard
- 2-DURAND Jean-Louis pouvoir à LAVERGNE Didier
- 3-LAMAZIERE Véronique pouvoir à TYSSANDIER Maguy
- 4-LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian
- 5-HENTRY Jimmy pouvoir à BERTRAND Didier
- 6-TEILLET Anne pouvoir à DANEDE Laurent
- 7-ETIENNE Murielle pouvoir à LACROIX Aurélie
- 8-SEVRIT Raymond pouvoir à COMBAUD Renaud

Absents : FLAUD Yves – PERRON Michelle - BOURABIER Jacques – POTEL Maryse - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des emplois au 1^{er} mars 2023

AVANCEMENT DE GRADE 2023 :

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu la délibération n°20220519_05 fixant les lignes directrices de gestion de la Communauté de communes Cœur de Charente,

Vu les taux de promotion arrêtés par la Communauté de communes Cœur de Charente,

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'un agent remplit les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade.

Sous réserve de l'accord de l'assemblée plénière, Monsieur le Président propose de modifier le tableau des emplois de la collectivité tel que ci-annexé.

Création des emplois	Suppression des emplois
1 poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2 ^{ème} classe	1 poste d'Adjoint d'Animation

CREATION DE POSTES :

1. Services « Maisons de la Petite Enfance » :

Monsieur le Président rappelle que la crèche communautaire à Vars est ouverte depuis le mois de juin 2022 et bénéficie d'un agrément d'accueil de 24 enfants répartis en 2 « petites familles » de 12 enfants.

Ont été recrutés en mai 2022 :

- ✓ 2 agents ayant le diplôme d'Auxiliaire de Puériculture mais pas le concours de la fonction publique, en CDD d'1an
- ✓ 2 agents titulaires d'un CAP Petite Enfance, en CDD d'1 an
- ✓ 1 agent titulaire du grade d'ATSEM Principale de 1^{ère} classe par voie de mutation

Le terme des contrats arrive à échéance le 15 mai 2023. Ces postes correspondent à des emplois permanents, ainsi Monsieur le Président propose de pérenniser les 4 CDD sur des postes d'Agent social.

Par ailleurs, 1 agent titulaire du CAP Petite Enfance a été recruté en CDD, pour pallier une mutation interne, sur les 2 Maisons de la Petite Enfance d'Aigre et de Mansle. Il est donc proposé de pérenniser ce CDD sur un poste d'Agent social également puisqu'il s'agit d'un emploi permanent.

2. Service mutualisé « Urbanisme » :

Dans la perspective de l'arrivée d'un nouvel agent instructeur du droit des sols à compter du 1^{er} avril 2023, il convient de créer un emploi à temps complet sur le grade d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe.

Monsieur le Président propose de modifier le tableau des emplois en conséquence (tableau ci-annexé)

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER le nouveau tableau des emplois de la Communauté de communes Cœur de Charente,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à exécuter tout acte en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian CROIZARD

